

succès à la préservation d'espèces menacées (Oies Né-Né, *Branta sandvicensis*, par exemple), est une utopie dans le cas des rapaces et du Pèlerin en particulier. Dès lors, l'auteur envisage les chances de succès d'un projet de semi-acclimatation des juvéniles, capturés après leur envol et maintenus à l'abri des dangers d'une existence en liberté. Au printemps, ces oiseaux seraient relâchés sur des lieux propices à la nidification.

Les modalités de cette expérience devraient être discutées entre éthologistes et ornithologues avertis des méthodes de fauconnerie. En particulier, parmi les points importants, l'auteur distingue le moment opportun pour la capture, qui devrait nécessairement se situer après l'imprinting (Lorenz), et la méthode de conditionnement pour la fixation des individus sur un lieu déterminé.

\*  
\*\*

Dernière minute.

## LA MESANGE REMIZ (*Remiz pendulinus*), NOUVELLE ESPECE POUR LA BELGIQUE.

Le 30 IX 1966, une Mésange rémiz a été baguée et relâchée sur notre territoire. La capture est soumise à la commission d'homologation d'AVES. Cette découverte, prévisible et attendue depuis ces toutes dernières années, se range parmi les cas les plus intéressants que nous puissions espérer. Article et commentaires concernant cette nouvelle acquisition de l'avifaune belge paraîtront dans le prochain numéro de cette revue.

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE AVES.